



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55746>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **26-55746**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'OUTREAU

Correspondant : QUIQUET Dimitri

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : mairie@ville-outreau.fr

Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Colis de Noel 2026

Lieu de livraison : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Achat de denrées alimentaires de boîtes de chocolat (500g) ,de ballotins de chocolat (250 g) ,de poulets label rouge de 1.5 kg destinées à la confection des colis de Noel pour les personnes âgées de la Ville d'Outreau.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

La durée de chaque lot est précisée au sein des documents de la consultation.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: * Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : a) Condamnation définitive : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ; - ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ; b) Lutte contre le travail illégal : - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ; - pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ; c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du ... (voir DCE) Capacité économique et financière: 1. * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. * Une preuve d'assurance pour les risques professionnels. * Une déclaration appropriée de banques. Capacité technique: 1. * Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. * Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. * Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/06/2026 à 16:30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26
FOUR01**

Renseignements complémentaires : Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'OUTREAU

Contact : CHOUKRANE Sabrina, Gestionnaire Marchés Publics

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990386

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : s.choukrane@ville-outreau.fr

Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'OUTREAU

Contact : TARTARE Jean-Michel, Directeur des Services Techniques

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990772

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : jmtartare-dst@ville-outreau.fr

Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville d'OUTREAU

Contact : QUIQUET Dimitri

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : mairie@ville-outreau.fr

Adresse internet : <https://marchespublics596280.fr/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville d'OUTREAU

Contact : QUIQUET Dimitri

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : mairie@ville-outreau.fr

Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Achat de denrées alimentaires
- **Lot(s) 2** - Achat de chocolat

- **Lot(s) 3** - Achat de poulets

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante: <https://marchespublics596280.fr> Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse e-mail qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier. La responsabilité de la collectivité ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas souhaité s'identifier. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 11 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2026